

LES DON DE PARCELLES À LA COMMUNE

- 386 m² en bord de Marne ;
- le talus de Moitiébard ;
- 503 m² au pied de l'école ;
- 220 m² en contrebas de la rue du bourg (La Fontaine Jacquet) ;
- une maison rue de l'église abandonnée et récupérée par la commune dans le cadre de la procédure des « biens sans maîtres » et vendue 50 000 € en 2009 ;
- 902 m² située à Chamoust a été évacuée de ses débris et récupérée pour l'euro symbolique par la commune en 2011, permettant d'accueillir la réserve incendie ;
- 318 m² à l'entrée de la commune, côté Vaux ;
- le terre-plein d'entrée de la commune côté Vaux, grâce à un quasi don de la DDE à 1 €/m² (1 825 m²).

CIMETIÈRE

- La gestion du cimetière a été reprise intégralement :
- deux plans de récupération (2002 et 2006) de concessions abandonnées ;
 - mise en place d'un règlement intérieur ;
 - création d'un espace cinéraire en 2015 ;
 - remplacement du portail d'entrée, installation d'un banc avec une pierre provenant de l'abbaye de Jouarre et du panneau d'affichage.

La voirie et les réseaux, une attention quotidienne

En plus du travail de deux cantonniers aux tâches polyvalentes et multiples (tonte, salage, entretien et nettoyage des axes communaux, curage des fossés, réalisation de travaux en interne comme les busages, la pose d'enrobé, l'entretien des bâtiments communaux, des chemins de randonnée, etc.), la commune a réalisé :



LES RÉSEAUX

- l'assainissement collectif couvre aujourd'hui tout le bourg. Financé par la communauté de communes du Pays fertois ;
- l'eau courante a été amenée aux quelques maisons situées chemin Au-dessus des montagnes en 2004 avec l'installation d'un surpresseur.
- le gaz alimente le bourg pour qui le souhaite depuis 2010.
- l'arrivée de la "montée en débit" internet prise en charge par la communauté de communes en 2017.
- l'extension progressive du réseau d'éclairage public (122 points lumineux) ;
- le remplacement dans tous les hameaux des anciens éclairages publics par du LED.
- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques commencé en 2017 sera achevé sur l'intégralité de la rue du bourg en 2020.

- Aménagement de 9 arrêts de bus en 2005 en partenariat avec la communauté de communes et le syndicat des transports d'Ile-de-France.
- Création d'un caniveau en béton de 10 m de long, rue des Gravieres en 2008 ;
- Enrobés et gravillonnages de 2 km de voirie aux Davids et à Chamoust en 2003 et 2011 ;

LE GROS OEUVRE

- Drainage des eaux pluviales rue du bourg, face à la mairie et au virage de l'école en 2012 ;
- Réfection de l'intégralité de la rue de Chamoust (du bourg jusqu'au plateau) en 2013 et 2014 ;
- Drainage et reconfiguration de la rue des Vernets en 2018 ;
- Amélioration de la signalisation urbaine (création de dizaines de panneaux informatifs de rues et de circulation) ;
- Sécurisation du carrefour de l'école en 2013 ;
- Aménagement d'une aire de stationnement aux Vires de Caumont en 2017 ;
- Remplacement du tracteur en 2018 ;
- Reconstruction du mur de soutènement de la mairie en 2014 ;
- Nombreux enrobés placés tout au long des années dans les hameaux (ex. du bout de la rue des Vernets en 2001).
- Création d'une voie piétonne et sécurisée sur la rue du bourg (projet engagé subventionné à 80 % et qui sera réalisé en 2020) ;
- Création d'une placette contre la mairie sur une parcelle acquise en 2016 (projet engagé subventionné et qui sera réalisé en 2020).
- Captage des eaux pluviales dans le chemin de la rue de Charly et remise en état de la voirie aux Vires de Caumont

LE GROS OEUVRE

(suite)



Conserver et entretenir le patrimoine

Conserver la mémoire et l'héritage de nos prédécesseurs a été une constante de ces trois mandats. Tous les patrimoines petits ou grands ont été concernés : l'église, les lavoirs, les croix-calvaires, les archives ou encore le patrimoine vert.

Lieu de culte et des cérémonies familiales, l'église est également un patrimoine historique qui a bénéficié d'une restauration et d'un embellissement de longue haleine avec :

- l'adhésion à la Fondation du patrimoine en 2008 permet, en récoltant des fonds privés auxquels se sont ajoutés la contribution versée par la Fondation (20 120 € au 31/12/19), de restaurer totalement les anciens bancs en 2011, les vitraux du 19^e siècle souvent éventrés (comme la rosace au-dessus du portail d'entrée), de créer à l'identique de nouveaux vitraux afin de combler les ouvertures béantes qui laissaient entrer la pluie et les animaux ;
- la restauration progressive de la toiture et de la maçonnerie dont le chantier reste à poursuivre ;
- l'inscription par les services départementaux du Christ en bois sculpté du début du 15^e siècle au titre des monuments historiques ;
- la restauration et la sécurisation de la statue en pierre de saint Fiacre du 15^e siècle, grâce au département, classée monument historique national en 1954 ;
- la création des boiseries du chœur gentiment offertes en 2004 par la communauté bénédictine de Jouarre et provenant du chœur de son église, en remerciement du travail bénévole de menuiserie accompli à l'abbaye.

L'ÉGLISE

LES LAVOIRS

Riche de 7 lavoirs et d'un abreuvoir, la commune assistait à leur disparition progressive. Un vaste travail de long terme a été engagé permettant de restaurer :

- **le lavoir de l'église** : avec le concours de l'association départementale de réinsertion professionnelle « Initiatives 77 ». Il a été entièrement restauré et ouvert sur la voie publique en 2007. L'intégration de l'abri bus en pierre a été réalisée à cette occasion ;
- **les lavoirs du Ru de Belle-Mère et du Moncel** ont été entièrement rénovés avec le concours de l'association internationale de jeunes bénévoles « Rempart » en 2003 et 2004. Celui du Moncel a obtenu le trophée 2004 du meilleur chantier de jeunes bénévoles d'Île-de-France.
- **le lavoir de Chamoust** a été repris, dégagé et sa source remise en état.
- **le lavoir de Pisseloup** a été dégagé et consolidé, ainsi que son abreuvoir en 2011.
- **seul le lavoir de Moitiébard** n'a pu être sauvé vu son état de délabrement et son positionnement sur le coteau qui aurait nécessité de très lourds budgets de renforcement du terrain.

Jalonnant certains chemins communaux, elles méritaient d'être sauvegardées pour témoigner d'autres temps. Ainsi, les deux croix situées sur le chemin de Moitiébard ont été restaurées en 2003 par des bénévoles, tout comme celle située à Chamoust à l'entrée de la rue Martin en 2008.

LES CROIX CALVAIRES

LES ARCHIVES

La commune a la chance de détenir de nombreuses et précieuses archives qu'il s'agissait de redécouvrir (enfouies au grenier) et de sauver. Ainsi, ont pu être recensés et restaurés :

- **le cadastre communal de 1830** ;
- **les registres d'état civil** dont les plus anciens remontent à 1616 ont été reliés ;
- **les comptes rendus des conseils municipaux** dont les plus anciens remontent à 1807 ont été reliés et sauvegardés ;
- **les cartes postales anciennes** de la commune réunies et publiées pour certaines d'entre elles.
- en outre, **les habits liturgiques**, retrouvés dans les combles de l'église, sont maintenant protégés en mairie.

La commune dispose d'un environnement vert et d'un site géographique exceptionnels. De nombreuses actions ont été menées pour sa sauvegarde et sa défense :

- **les chemins** ont été entretenus et rouverts pour certains. Plusieurs centaines de randonneurs fréquentent chaque année le village en suivant notamment le GR 14.
- **les bords de Marne** classés Natura 2000 ont été régulièrement améliorés pour la promenade. Des bancs et des poubelles ont été placés face à la rivière.
- la commune s'est mobilisée pour participer au **projet de parc naturel régional Brie et Deux Morin** et défendre l'intégration de Sainte-Aulde dans son périmètre.
- **Classement de la commune en zone naturelle** d'intérêt écologique, dont la ZNIEFF du ru de Belle-Mère et les zones humides.

Le maire, Gérard GEIST, a édité en 2015 un ouvrage « La vie rurale en Brie du Moyen-Âge à nos jours – le village de Sainte-Aulde et le Pays fertois » qui constitue une histoire complète de la commune depuis ses origines à l'époque de Clovis jusqu'au 20^e siècle. Il a tenu à ce que les bénéfices des ventes reviennent à la commune (près de 1 000 exemplaires édités et vendus à ce jour).



De nombreux équipements publics créés et améliorés

La mairie (actuellement l'école maternelle) accueillait dans des locaux exigus les services administratifs et, juste à côté, la salle des fêtes, des mariages, du conseil municipal. Quant à l'école alors regroupée en RPI, elle se cantonnait à deux salles de classe dans le préfabriqué. En prévision de l'accroissement de la population, mais aussi

afin que la commune puisse disposer d'un foncier, la municipalité s'est engagée dans une stratégie de longue haleine : installer ailleurs la mairie pour libérer l'emplacement en faveur de l'école, tout en offrant des services supplémentaires (comme une salle polyvalente et des locaux techniques inexistant jusque-là).

**LA MAIRIE ET SA
SALLE DES FÊTES**
Inaugurée le 4
décembre 2004

Sur une parcelle de 1 800 m², l'immeuble d'Yvette Stoll (373 m²) a permis de dégager quatre niveaux : les services administratifs, une salle des mariages et du conseil, un étage d'archives et une salle des fêtes en rez de jardin. Le coût total a été intéressant pour la commune : achat : 198 184 € ; travaux : 337 852 € soit 536 036 € (208 000 € à la charge de la commune après subventions).

**L'ATELIER
COMMUNAL**

L'achat comprenait en plus un vaste atelier de 318 m² et un sous-sol de 120 m² où le matériel communal (engins, sel, outils, etc.) a pu être enfin regroupé plutôt que d'être dispersé sur différents sites (et même chez des particuliers).

**LA BUVETTE
(2016)**

La toiture-terrasse de la buvette a été refaite en 2016. Des équipements de restauration pour la fête communale ont été installés dont certains, comme la chambre froide, offerts par des Saintaldais.

L'ÉCOLE
Inaugurée le 4
septembre 2010

Après la réfection complète de la toiture en 2006 subventionnée à 80 %, les travaux de réhabilitation ont commencé en 2009. L'ancienne mairie est ainsi devenue l'école maternelle avec ses salles de classes et de jeux, tandis que le préfabriqué, doté d'une vraie cuisine, devenait l'école élémentaire. Depuis, l'école des Noisetiers accueille tous les niveaux, de la petite section des maternelles au CM2 avec 60 enfants en moyenne par an, trois institutrices et trois agents d'entretien et de cantine (coût des travaux : 567 000 € HT dont 160 000 € à la charge de la commune). En 2015, des tableaux numériques ont été offerts par une entreprise privée et installés pour les classes élémentaires. En 2016, le réfectoire et les deux salles de classe ont été climatisés et la sécurisation de l'école achevée (clôture, portail, mur rehaussé).

**UN JARDIN
D'ENFANTS
(2009)**

Grâce au don par une Saintaldaise d'un terrain en bord de Marne, un espace de jeux a été aménagé. Ainsi sécurisé, hors de toute circulation automobile, le « Pré aux pommes » accueille toute l'année les enfants et leurs parents. Il est régulièrement enrichi de jeux (comme une table de ping-pong en 2019).

**UN TERRAIN DE
SPORT PRATICABLE
(2006)**

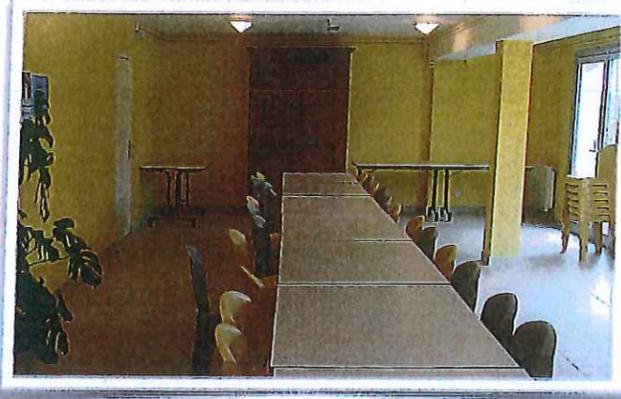
Pour être utilisé par tous, le terrain en contrebas de l'école a été entièrement drainé et nivelé afin d'offrir aux jeunes de la commune, mais aussi lors de manifestations communales ou associatives, un espace plat où des buts de football ont été installés en 2006. À ses côtés, un jeu de boules fait « maison » a été créé en 2019.

**UNE DÉFENSE
INCENDIE À
CHAMOUST
(2018)**

Défavorisé par un manque de débit et de pression des bornes à incendie, le hameau de Chamoust a été doté d'une citerne souple en 2018 (24 005 € TTC dont 80 % de subvention de l'État). Deux bornes supplémentaires ont été installées à Caumont et à Moitiébard.

Finances publiques et administration

En 2001, les services de l'État alertaient la commune sur sa difficile situation financière. Des réductions substantielles de dépenses, des accroissements des recettes, une gestion à l'euro près menée durant les trois mandats, ont permis de disposer d'un budget sain et équilibré tout en menant à bien de nombreux investissements. Le tout en tenant l'engagement que la part communale de l'imposition (habitation et foncière) ne soit jamais augmentée.



LE BUDGET COMMUNAL

Le budget annuel est progressivement passé d'environ 450 000 € en 2001 à 1,2 million en 2019 incluant d'importants travaux d'investissement. Cependant, la marge de manœuvre est toujours restée réduite (60 000 € annuels environ d'excédent après avoir honoré toutes les dépenses). C'est dire que les nombreuses réalisations communales n'ont pu l'être qu'avec le concours des subventions de l'État, de la région et du département que la municipalité a recherchées, année après année avec obstination.

L'ENDETTEMENT COMMUNAL

Le remboursement annuel des emprunts est passé de 57 265 € en 2001 à 66 292 € en 2019 permettant de réaliser travaux et acquisitions. Compte tenu du volume des contributions fiscales revenant à la commune (50 % des foyers n'en paient pas) et malgré les apports importants du département, de la région et de l'État, le village ne peut assurer sa part de dépenses sans emprunter, d'autant plus en période de baisse des dotations budgétaires provenant de l'État.

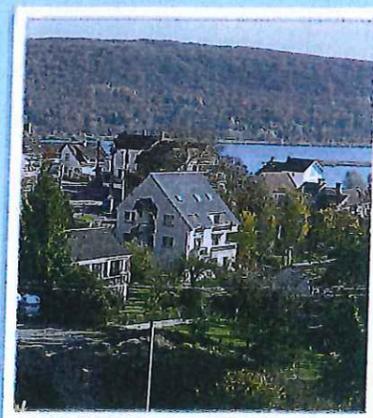
ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET RÈGLES D'URBANISME

Après le **plan d'occupation des sols (POS)** voté en 2002, un nouveau document d'urbanisme, le **PLU**, a été finalisé en 2017.

Un **plan communal de sauvegarde (PCS)** pour prévenir intempéries et risques majeurs de la commune a été effectif en 2010.

Un **plan de sécurité de prévention des risques à l'école** a été mis en place en 2011.

Un **agenda d'accessibilité** des bâtiments aux personnes à mobilité réduite a été élaboré et son application est en cours.



Le mieux vivre ensemble

Animer la vie communale pour créer du lien entre les habitants et les générations, mais aussi pour lutter contre l'effet « commune dortoir » des banlieues d'Île-de-France, a été un effort constant.



LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

- **Dynamisation de la fête communale** avec le concours chaque année de dizaines de bénévoles ;
- **Organisation des journées du patrimoine** avec visite de l'église et des lavoirs, mais aussi des événements ponctuels selon les années (exposition de cartes postales, expositions de peintures, scènes vivantes en costume, inauguration du lavoir de l'école, etc.) ;
- **Continuation de la fête de la saint Fiacre** avec concerts, exposition de fruits et de légumes offerts par les maraîchers de la commune et des particuliers ;
- **Création d'un concours des jardins** en 2002 ;
- **Poursuite des journées « Nettoyons la commune »** ;
- **Création de bibliothèques de plein air** à accès gratuit (3 à ce jour) ;
- **Création de la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal** en début d'année ;
- **Création d'un conseil municipal des jeunes de l'école** en 2015 ;
- **Accueil officiel des nouveaux habitants** avec remise d'un présent symbolique ;
- **Soutien aux associations** par le prêt gracieux des équipements communaux et notamment avec l'organisation de concerts de gospel et de musique dans l'église. Pour mémoire, souvenons-nous de leurs actions : Les amis de Sainte-Aulde, Récréa Sainte-Aulde, Repères, Class'Noisette, Les étoiles de Sainte-Aulde, l'APESA, FRV'Sens.
- **Accueil du festival des belles histoires** organisé par le centre social du Pays fertois.
- **Fête intercommunale avec Montreuil-aux-Lions, Bézu-le-Guéry et Sainte-Aulde** en 2004 avec inauguration du « carrefour des trois communes » par la pose d'une sculpture réalisée par un sculpteur saintaldais.

- **Maintien d'une école** malgré la taille modeste du village pour assurer ce service et la vie qui en découle ;
- **Création d'une garderie périscolaire et maintien d'une cantine scolaire** ;
- **Création d'une animation musicale à l'école** depuis 2008 assurée par l'école de musique du Pays fertois ;
- **Aide apportée aux jeunes** (50 € lors de l'obtention d'un diplôme scolaire, 80 € lors de l'inscription au BAFa puis 80 € lors de son obtention, 50 € lors de l'inscription à une activité sportive, un dictionnaire offert aux CM2 avant leur entrée au collège) ;
- **Cadeau de naissance** offert à tout nouveau-né saintaldais ;
- **Accompagnement des anciens** (colis et réception de Noël, repas annuel de printemps) ;

LES SERVICES AUX HABITANTS

- Instauration en partenariat avec le département de la téléassistance pour les personnes qui le souhaitent ;
- **Création d'une « main courante »** en mairie en 2002, afin d'y signaler des délits transmis ensuite en gendarmerie.
- **Soutien financier à l'école** dans le cadre des séjours à Londres et classe verte.

LES SERVICES AUX HABITANTS

(suite)

MÉMOIRE, CIVISME ET MÉRITE

- **Réinstauration de la cérémonie du 14 juillet** dès 2001 avec concerts ;
- **Création de la stèle « Aux morts pour la France »** dans le cimetière en 2005, avec installation du drapeau français ;
- **Inauguration en 2001 de la rue André Mirat** (à Chamoust) en hommage à ce Saintaldais, ancien maire et artisan actif de la Résistance durant la Seconde guerre mondiale ;
- **Plantation symbolique d'un nouveau frêne** dans le chemin du "grand frêne" à Moitiébard en 2003 ;
- **Accueil en mairie depuis 2005 des élèves de l'école de Sainte-Aulde** pour une séance d'instruction civique sur la commune et le rôle d'un conseil municipal ;
- **Inauguration le 6 juin 2009 de la place Edith Thomas** et hommage à cette grande résistante et écrivaine française ;
- **Inauguration en 2014 du chemin Jérôme Gilland** (au Moncel) et hommage à ce Saintaldais militant socialiste du 19^e siècle et écrivain soutenu par Georges Sand ;
- **Création d'un diplôme d'honneur de mérite communal** remis le 14 juillet ;
- **Création d'un diplôme d'honneur communal remis le 14 juillet aux jeunes saintaldais** ayant obtenu un diplôme scolaire à qui est remis un bon d'achat d'une valeur de 50 €.

La communication et la promotion de la commune

- **Poursuite de l'édition du journal communal « La feuille de chou »** initié par Yves Becquet, le précédent maire, à raison de 4 numéros annuels (le logo de la commune et la stèle du monuments aux morts avaient été créés également par Yves Becquet) ;
- **Création de nombreux supports de communication** (7 sets de table thématiques, un marque-page, des cartes postales, des dépliants de présentation de la commune, de l'église, des enveloppes aux "couleurs" de la commune, un guide pratique de la commune, une fiche "urgences", etc.) ;
- **Organisation de nombreuses expositions sur le patrimoine communal** (église, lavoirs, histoire de la commune) ;
- **Compilation des cartes postales** éditées sur la commune depuis le début du 20^e siècle et exposition en 2006 et 2009 ;
- **Couverture presse abondante** initiée par la mairie sur l'actualité communale durant des années.
- **Création d'un site Internet communal et d'une page Facebook.**



Bilan de presque 20 ans de mandat

FÉVRIER 2020



Finances publiques et administration.
p. 2

De nombreux équipements publics créés ou améliorés.
p. 3 et 4

La voirie : un soin quotidien.
p. 4 et 5

Conserver et entretenir le patrimoine.
p. 5 et 6

Le mieux vivre ensemble.
p. 7 et 8

Communication et promotion de la commune.
p. 8

Le bilan ci-dessous se propose d'être le reflet de toutes les actions entreprises de 2001 à 2020, durant les trois mandats que la population saintaldaise a bien voulu nous confier. Il montre que tous les promesses électorales ont été tenues.

Trois mandats, trois conseils municipaux, une population qui s'est accrue de 521 hab. en 2001 à près de 700 aujourd'hui (+35 % en 20 ans), un budget communal qui est passé de 450 000 € en 2001 à 1,2 million € en 2019, des générations qui ont disparu et d'autres plus jeunes qui se sont installées, de nombreux changements dans la vie locale, mais un village qui a su conserver son charme et son caractère rural. C'est Sainte-Aulde !

Nous tenons à remercier chaleureusement ces trois équipes de conseils municipaux toujours soudées et qui ont servi la commune et ses habitants, ainsi que le personnel communal dévoué au service public et enfin les dizaines de bénévoles sans lesquelles tant d'actions n'auraient pas pu voir le jour.

Gérard GEIST, maire

Le dernier conseil municipal élu en 2014.

